

Liste des pièces à fournir

(Tous les locataires d'un logement doivent fournir l'ensemble des pièces)

Le(s) locataire(s)

- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie de la carte de séjour pour les étrangers hors UE
- RIB ou RIP
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition ou attestation sur l'honneur de non-imposition
- Demande d'autorisation de prélèvement SEPA*
- Attestation d'assurance pour risques locatifs

SI ETUDIANT :

- Certificat de scolarité de l'année scolaire se terminant.
- Photocopie du certificat d'inscription ou justificatif d'admission de la prochaine année scolaire.
- Notification de bourse si vous êtes boursier.

STAGIAIRE

- Convention de stage

SALARIE

- Contrat de travail ou attestation employeur
- 3 derniers bulletins de salaire
- Autres ressources : justificatifs (ex : notification CAF si prestations)
- Si locataire : dernière quittance de loyer
- Si propriétaire : dernière taxe foncière

Le(s) garant(s)

- Imprimé d'engagement de caution à dater et signer
- 3 derniers justificatifs des revenus mensuels
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition (4 feuillets)
- Justificatif de résidence (ex : dernière quittance EDF, taxe foncière, quittance de loyer)

Si Garantie VISALE

- Le certificat VISALE pour activation de la garantie.